



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 25/11/2025

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation :	07/11/2025
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication :	07/11/2025
Quorum applicable : 7		

**Le 25 novembre 2025 à 16 h 30**, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### **Présents (8) :**

AIME-LA-PLAGNE : M. Michel GENETTAZ, titulaire (avec pouvoir reçu de Pascal VALENTIN).

CHAMPAGNY : M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.  
M. Denis TATOUD, titulaire.  
M. Vincent RUFFIER des AIMES, suppléant (de Xavier BRONNER).

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Fabienne ASTIER, titulaire.  
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.  
M. Pierre OUGIER, titulaire (avec pouvoir reçu de Romain ROCHET).  
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.

#### **Egalement présents (3) :**

AIME-LA-PLAGNE : Mme Marie MARTINOD, suppléante.  
M. Xavier URBAIN, suppléant.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT, suppléante.

**Excusés (7) :** Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire d'Aime-la-Plagne.  
MM. Laurent DESBRINI, titulaire d'Aime-la-Plagne, Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne (pouvoir donné à Michel GENETTAZ titulaire d'Aime-la-Plagne), M. Xavier BRONNER, titulaire de Champagny, de Champagny (suppléé par Vincent RUFFIER des AIMES, suppléant de Champagny), Romain ROCHET, titulaire de La Plagne Tarentaise (pouvoir donné à Pierre OUGIER, titulaire de La Plagne Tarentaise), Benoît VALENTIN suppléant de La Plagne Tarentaise et Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

**Secrétaire de séance :** Mme Fabienne ASTIER, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ **Ouverture de la séance plénière à 16h31.**

⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

### ORDRE DU JOUR

**Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :**  
**depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.**

**Relevé de décision** : néant.

**Délibération n° 2025-082** : concession multiservices sous la forme d'une délégation de service public pour l'exploitation du domaine de la grande plagne – choix du délégataire et approbation du contrat de concession. Décision : approuvée à la majorité des votants, deux abstentions : (MM. Pierre OUGIER et Romain ROCHET), sans vote contre.

⇒ **Fin de séance à 17h25.**

Fait à La-Plagne-Tarentaise, le 25 novembre 2025.

Le Secrétaire de séance,  
Fabienne ASTIER

Le Président,  
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
1355 Route d'Aime-Les-Prévignes  
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

**28 NOV. 2025**

- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Elle peut également faire l'objet d'une recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr) - <https://www.telerecours.fr/> (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).